

VOTRE BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

NOTRE COMMUNE _____

LE MOT DU MAIRE
VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

INFOS COMMUNALES _____

NOUVEAUTÉS
SÉCURITÉ
CIVISME
ETAT CIVIL
CULTURE, PATRIMOINE ET HISTOIRE

VIE ASSOCIATIVE _____

LE FORUM
LA GAZETTE

INTERCOMMUNALITÉ _____

PETITE ENFANCE
DÉCHETS VERTS
ACCÈS DÉCHETTERIE

TOUTES VOS INFORMATIONS AUSSI EN LIGNE SUR



www.verneuil-en-halatte.fr



www.facebook.com/INFOSVERNOLIENNES60550



www.instagram.com/verneuil_infos/



communication@verneuil-en-halatte.fr



Le mot du Maire...



Le 17 mars 2020, le gouvernement a décidé la mise en place du confinement national, et quelques jours plus tard la suspension des résultats des élections du 15 mars. M. Massaux restait toutefois maire en disposant de son conseil municipal, mais sans adjoints ni délégués. Immédiatement, il a été décidé d'allier les forces des élus en place et des futurs pour répondre aux besoins des vernoliens.

Nous avons pris contact avec nos anciens et les personnes en difficulté afin de les aider du mieux possible pendant cette période. Faire respecter le confinement et les mesures prises par le gouvernement en bloquant l'accès aux lieux publics, après en avoir averti les associations utilisatrices et les administrés, ont été nos premières actions. Les écoles ont été fermées, pour rouvrir début mai. Il a été nécessaire de mettre en place, avec les directrices et

directeurs d'école, des mesures respectant les préconisations du lourd protocole de l'Education nationale pour permettre dans un premier temps d'accueillir les enfants des personnels soignants, puis les autres au fur et à mesure.

Nous tenons à remercier les agents de la collectivité qui ont en grande partie activement participé à l'effort commun en nous accompagnant pendant ces 4 mois. Les conditions étaient pourtant moralement assez difficiles.

Le 25 mai dernier à l'unanimité, la liste « Vivons Verneuil » a officiellement fait de moi votre nouveau maire. Merci à tous pour cette marque de confiance.

A cette occasion, Christian Massaux a été chaleureusement remercié pour ses 31 années d'élu au service de la ville et il en fut de même pour les élus de l'ancienne mandature.

Dans la foulée, le 10 juin 2020, les commissions municipales ont été mises en place après délibérations permettant ainsi à ces dernières de pouvoir fonctionner très rapidement.

Ce nouveau conseil municipal a été élu avec un programme que nous allons mettre en œuvre tout au long des 6 années de mandat, en respectant bien évidemment les contraintes économiques, financières et réglementaires qui nous sont imposées. Parlons enfin des

masques et des promesses non tenues par la plateforme régionale. Le président de Région s'en est publiquement excusé, même si ce dysfonctionnement ne lui était pas imputable. Bravo à lui.

Nous avons toutefois procédé à plusieurs sessions de distribution afin de servir les vernoliens au plus près, et un accueil en mairie a ensuite complété cette action. Lors de la lecture de ce « Vernolien », la distribution des masques de la CCPOH et de la ville aura été effectuée par les élus et des bénévoles. En cette période très difficile, il était réconfortant de voir cet élan de solidarité concrète.

Verneuil-En-Halatte est une belle ville ou un beau village selon certains. Même si elle a été grandement épargnée par ce Covid-19, des vernoliens résidents d'EHPAD ou bien en hôpital sont décédés à notre plus grand regret. Une affectueuse pensée pour eux.

Ce « Vernolien » est le premier depuis 4 mois. Il va être remanié progressivement en donnant plus de place à l'information tout en conservant les annonces associatives. Il répondra ainsi de mieux en mieux aux demandes exprimées lors des réunions publiques.

Œuvrons ensemble pour garder et améliorer notre cadre de vie, « vivons Verneuil ! ».

Philippe Kellner

Votre Conseil Municipal



Philippe KELLNER
Maire de
Verneuil-en-Halatte

Les Adjoints au Maire



Jean-Philippe LEBAILLIF
Adjoint au Maire délégué aux finances,
marchés publics et au contrôle
budgétaire



Pascale CADET
Adjoint au Maire déléguée à la gestion de
l'accompagnement des personnes âgées et
aux affaires sociales



Alexis CHAMEREAU
Adjoint au Maire délégué à l'urbanisme, aux
travaux, à la préservation du patrimoine, aux
actions de préventions et de sécurité et à la
préservation et protection de l'environnement



Rita TELLOTTE
Adjoint au Maire déléguée aux
manifestations et fêtes communales



Bruno BIANCHI
Adjoint au Maire délégué à la gestion des
relations avec les commerçants, les artisans et
les bailleurs sociaux



Sandrine KENDALL
Adjoint au Maire déléguée aux affaires
culturelles et à la communication



Fulvio LUZI
Adjoint au Maire délégué à la vie
associative et sportive



Vanessa MIERMON
Adjoint au Maire déléguée aux affaires
scolaires et jeunesse

Vous pouvez obtenir un rendez-vous avec un adjoint en contactant la mairie.

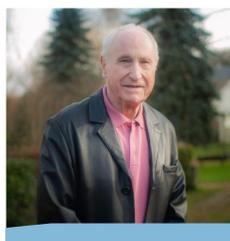
Les conseillers municipaux délégués



Hervé POTEAUX
Conseiller Municipal
Délégué à l'information et
aux réseaux sociaux



Annie FUENTES
Conseillère Municipale
Déléguée au périscolaire, aux
restaurants scolaires
municipaux et aux menus



Daniel BOULANGER
Conseiller Municipal
Délégué à l'organisation des
animations sportives
et du Trail



Nadine FRANCON
Conseillère Municipale
Déléguée au musée communal
et aux relations avec le comité
de jumelage



Christophe ALVARES
Conseiller Municipal
Délégué aux démarches
foncières



Philippe BENY
Conseiller Municipal
Délégué aux actions de
prévention et de sécurité



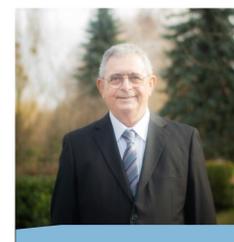
Laurent LENAIN
Conseiller Municipal
Délégué à la préservation et
à la protection de
l'environnement



Jean-Philippe COCU
Conseiller Municipal
Délégué aux manifestations
sur la voie publique et
notamment la brocante



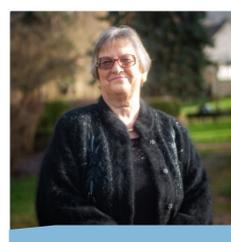
Arnaud VANNIER
Conseiller Municipal
Délégué au forum des
associations et aux
manifestations du téléthon



Gilles QUEMARD
Conseiller Municipal
Délégué à la bibliothèque
municipale et aux relations
avec l'école de musique



Ginette COCU
Conseillère Municipale
Déléguée pour l'organisation
des classes de découverte et
les relations avec les écoles



Françoise PARENT
Conseillère Municipale
Déléguée aux manifestations
événementielles et à la
résidence des personnes âgées

Les conseillers municipaux



Karen DUCROT
Conseillère Municipale



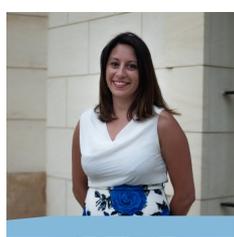
Sophie GAIME
Conseillère Municipale



Corinne SKORIC
Conseillère Municipale



Laurence DURA
Conseillère Municipale



Graziella EBELY
Conseillère Municipale



Jean ALESI
Conseiller Municipal

Les commissions communales

1^{ère} commission : FINANCES, MARCHES PUBLICS ET CONTROLE BUDGETAIRE

P. KELLNER – Maire – Président de droit

1 - Jean-Philippe LEBAILLIF

2 - Sandrine KENDALL

3 - Alexis CHAMEREAU

4 - Vanessa MIERMON

5 - Bruno BIANCHI

6 - Pascale CADET

7 - Fulvio LUZI

8 - Rita TELLOTTE

9 - Hervé POTEAUX

10 - Jean-Philippe COCU

11 - Laurence DURA

2^{ème} commission : ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES AGEES, AFFAIRES SOCIALES

P. KELLNER – Maire - Président de droit

1 - Pascale CADET

2 - Bruno BIANCHI

3 - Rita TELLOTTE

4 - Daniel BOULANGER

5 - Philippe BENY

6 - Ginette COCU

7 - Françoise PARENT

8 - Karen DUCROT

9 - Corinne SKORIC

10 - Graziella EBELY

11 - Jean ALESI

3^{ème} commission : URBANISME - TRAVAUX - PRESERVATION DU PATRIMOINE.

P. KELLNER – Maire – Président de droit

1 - Alexis CHAMEREAU

2 - Jean-Philippe LEBAILLIF

3 - Bruno BIANCHI

4 - Christophe ALVARES

5 - Philippe BENY

6 - Laurent LENAIN

7 - Gilles QUEMARD

8 - Ginette COCU

9 - Françoise PARENT

10 - Karen DUCROT

11 - Laurence DURA

4^{ème} commission : MANIFESTATIONS ET FETES COMMUNALES

P. KELLNER – Maire – Président de droit

1 - Rita TELLOTTE

2 - Jean-Philippe LEBAILLIF

3 - Vanessa MIERMON

4 - Annie FUENTES

5 - Laurent LENAIN

6 - Jean-Philippe COCU

7 - Arnaud VANNIER

8 - Françoise PARENT

9 - Sophie GAIME

10 - Corinne SKORIC

11 - Jean ALESI



5^{ème} commission : RELATIONS AVEC LES COMMERÇANTS, LES ARTISANS ET LES BAILLEURS SOCIAUX

P. KELLNER – Maire – Président de droit

1 - Bruno BIANCHI

2 - Alexis CHAMEREAU

3 - Pascale CADET

4 - Fulvio LUZI

5 - Hervé POTEAUX

6 - Nadine FRANCON

7 - Laurent LENAIN

8 - Arnaud VANNIER

9 - Gilles QUEMARD

10 - Laurence DURA

11 - Jean ALESI

6^{ème} commission : AFFAIRES CULTURELLES ET A LA COMMUNICATION

P. KELLNER – Maire – Président de droit

1 - Sandrine KENDALL

2 - Hervé POTEAUX

3 - Annie FUENTES

4 - Daniel BOULANGER

5 - Nadine FRANCON

6 - Christophe ALVARES

7 - Philippe BENY

8 - Jean-Philippe COCU

9 - Gilles QUEMARD

10 - Sophie GAIME

11 - Graziella EBELY

7^{ème} commission : VIE ASSOCIATIVE & SPORTIVE

P. KELLNER – Maire – Président de droit

1 - Fulvio LUZI

2 - Sandrine KENDALL

3 - Pascal CADET

4 - Daniel BOULANGER

5 - Christophe ALVARES

6 - Philippe BENY

7 - Laurent LENAIN

8 - Arnaud VANNIER

9 - Sophie GAIME

10 - Corinne SKORIC

11 - Jean ALESI

8^{ème} commission : AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE

P. KELLNER – Maire – Président de droit

1 - Vanessa MIERMON

2 - Annie FUENTES

3 - Daniel BOULANGER

4 - Nadine FRANCON

5 - Gilles QUEMARD

6 - Ginette COCU

7 - Françoise PARENT

8 - Karen DUCROT

9 - Sophie GAIME

10 - Corinne SKORIC

11 - Graziella EBELY



Nouveautés...

Début juillet, ouverture du nouveau cabinet paramédical de Verneuil.

Situé au 3 place de Piegaro, anciennement « Au jardin d’Eve ». Maëlys BEYAERT, ostéopathe DO et Catherine COULOUMIERS, sophrologue certifiée RNCP après 440 h de formation, auront le plaisir de vous y accueillir.

N’hésitez pas à les contacter :

Maëlys 07 62 23 41 31

et

Catherine 06 75 94 41 45



EURL DCI Incendie

Société spécialisée dans la protection incendie, alarme intrusion, vidéo et contrôle d’accès situé à Verneuil-en-Halatte.

Installation, maintenance et dépannage pour les particuliers et les professionnels, devis gratuit.

Contact : Nicolas Chevalier

07.81.46.41.51

ERARD Michael

Electricité, Alarme et Vidéoprotection, Réseau Informatique/Wifi, Domotique, Conseils



Rue Aristide Briand
60550 Verneuil en Halatte

06 62 83 13 55
mvi.reseau@orange.fr



FAUCOZ KÉVIN

VOTRE CUISINISTE AGENCEUR À DOMICILE

30 rue Carnot
60550 VERNEUIL EN HALATTE
Portable : 06 66 55 70 83
Email: cuizen.oise@gmail.com
Facebook : @CuizenOise

Sécurité...



SÉCURITÉ, PRÉVENTION

« La nouvelle municipalité, comme annoncé dans son programme, entend poursuivre et renforcer les actions menées à Verneuil pour y améliorer la prévention des risques et lutter contre toutes les formes de délinquance, que ce soit vis à vis des biens, des personnes, du patrimoine ou de l’environnement.

Un cambrioleur est bien évidemment un délinquant, tout comme un chauffard ou celui qui procède à un dépôt sauvage...

La Police municipale renforcera donc sa présence sur le terrain et recevra instruction de verbaliser si nécessaire avec le plein soutien du Conseil municipal.

Le dispositif « Voisins vigilants » sera repris et renforcé en liaison avec les forces de l’ordre.

Les divers plans communaux de prévention et de protection seront revus et mis à jour.

Une « Réserve communale de sécurité civile » sera à terme mise sur pied, conformément à la loi, pour apporter en situation de crise son concours au maire et aux vernoliens, en s’appuyant sur les solidarités locales.

Un système performant et réglementaire de vidéosurveillance sera également mis en place pour compléter l’existant.

Impossible de ne pas évoquer à ce stade les incivilités (déjections canines, déchets sauvages, nuisances sonores exagérées, tags, stationnements égoïstes...), certes moins graves que la délinquance, mais tout aussi pénibles à subir et nuisibles à un cadre de vie serein. La municipalité entend s’investir dans ce domaine

avec deux mots d’ordre : le respect des lois, règlements et arrêtés d’une part, l’incitation à la politesse et au savoir-vivre d’autre part. La prévention ne suffisant malheureusement pas, certains contrevenants ont déjà été verbalisés pour stationnement interdit ou dangereux, emprunt d’un sens interdit et circulation sur un axe interdit aux poids lourds.

Enfin, toutes ces actions n’auront d’efficacité que si elles sont comprises et soutenues sur le terrain par des vernoliens conscients de leur bon droit et décidés à coopérer pour le bien de tous.

Communiqué du délégué aux actions de prévention et de sécurité

Civisme... quelques rappels de bon sens pour bien « Vivre Verneuil » !

Le parc pour enfants est uniquement accessible pour la tranche d'âge de 2 à 12 ans, et les enfants doivent être accompagnés d'un adulte. L'accès est interdit aux animaux.

Sur le reste des parcs et dans nos rues, notre ami le chien doit être tenu en laisse et son propriétaire doit avoir en sa possession un sac pour ramasser les déjections. (arrêté n°77/2020)

Il est interdit de brûler vos déchets verts et autres déchets à l'air libre (arrêté n°76/2020), des collectes sont prévues, et vous avez également la déchetterie à votre disposition dont vous trouverez les détails dans les pages intercommunales.

Vous souhaitez effectuer des travaux de jardinage **entre autres**. Dans le cadre de la lutte contre la **nuisance sonore**, et pour la tranquillité du voisinage, merci de respecter les créneaux suivants :

~

Horaires à conserver :

Du lundi au vendredi

8:00-12:00 / 13:30-19:30

Le samedi

9:00-12:00 / 15:00-19:00

Le dimanche

10:00-12:00

~

Dépôts sauvages :

Courant juin, plusieurs dépôts sauvages ont été signalés grâce à la vigilance et au civisme de certains. Il a même été possible, grâce à des éléments probants, de retrouver les auteurs de ces délits et de les contraindre à réparation du préjudice environnemental inacceptable subi par la commune. Ce sont cependant des équipes de bénévoles qui ont dû enlever les détritrus. Est-ce normal ?

Que faire ? En cas de suspicion de dépôt sauvage et s'il n'est pas possible sur le champ de le faire cesser par le dialogue, éviter toute situation scabreuse et potentiellement dangereuse pour le citoyen vernolien. Un acte civique utile consiste

alors à rassembler tout élément de preuve utile (type de véhicule, plaque d'immatriculation, photos, documents...) et à signaler au plus tôt le délit en mairie.



Masques et visières :



Nous tenions à remercier toutes les actions des vernoliens qui se sont proposés ou qui nous ont aidé et plus particulièrement M. Paul Joubert qui a fabriqué des visières 3D, Luce Gance pour la confection de masques, ou encore Enzo Daveau Delcourt, pour sa participation à la distribution.

La dernière distribution, des masques de la Commune et de l'intercommunalité à eu lieu dimanche 28 juin de 9h à 12h30. Merci encore aux élus et aux bénévoles pour leur aide.

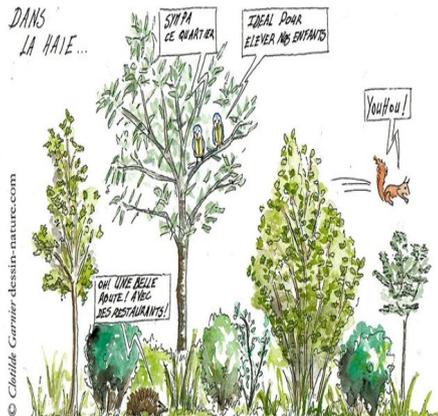
Entre-aide :

La municipalité, le maire M. Philippe Kellner et le FC Chambly Oise dont Fulvio Luzi est le président, se sont associés au projet caritatif de trois jeunes vernoliens qui vont traverser la France jusqu'à Nice afin de récolter des dons pour l'Hôpital Necker AP-HP. Bravo à cette belle jeunesse et à sa générosité.

(cf : la rubrique associations)



Taille, arrachage des haies :



Les haies : rappel de la réglementation applicable en matière de coupe et d'arrachage. La haie constitue un lieu de vie très important pour la biodiversité.

Les travaux sur les haies sont interdits durant la période de nidification des oiseaux qui s'étend du :

1er avril au 31 juillet

Sécheresse :

Malgré les pluies abondantes de cet hiver, on constate que le niveau des nappes et des débits des cours d'eau nécessite des mesures de vigilance et de restriction.

La gestion responsable de la ressource en eau est l'affaire de tous. Nous devons donc faire preuve de civisme pour réduire notre consommation d'eau et supprimer tout gaspillage.

A la maison :

- ne pas faire tourner lave-linge et lave vaisselle à moitié plein,

- préférer les douche aux bains, et ne pas laisser couler l'eau en permanence pendant la toilette,
- garder l'eau de lavage des légumes pour arroser,
- faire la chasse aux fuites,

Dans le jardin :

- 1 binage = 2 arrosages ,
- recueillir l'eau de pluie pour arroser
- arroser tard le soir évite l'évaporation
- le paillage protège aussi des fortes chaleurs en gardant l'humidité

Maisons fleuries :

Cette année, il n'y a pas besoin de s'inscrire pour le concours. Le jury se déplacera sur notre commune pendant la période estivale afin de désigner les vainqueurs des catégories « *balcons fleuris, immeubles* » et « *jardins pour les maisons individuelles.* »

Logements sociaux :

Nous sommes certes en carence de logements sociaux, mais les programmations qui seront lancées respecteront la mixité intergénérationnelle et se développeront en parfaite harmonie avec la proximité.

Etat civil...

Naissances :

- CALCUS Rose née le 6 janvier 2020 à Compiègne (Oise)
- WIEDENMANN Colin né le 10 janvier 2020 à Senlis (Oise)
- PASQUET Margaux née le 12 janvier 2020 à Compiègne (Oise)
- CHATELAIN Louis né le 4 février 2020 à Compiègne (Oise)
- GALLAND Loris né le 4 février 2020 à Senlis (Oise)
- BLANCHARD Lisa née le 5 février 2020 à Senlis (Oise)
- PELESZKO Solène née le 20 février 2020 à Senlis (Oise)
- SALES Tina née le 25 février 2020 à Senlis (Oise)
- DUMOULIN Carla née le 28 février 2020 à Compiègne (Oise)
- DJONKOU Harper née le 28 février 2020 à Senlis (Oise)
- BERTRAND Diane née le 09 mars 2020 à Senlis (Oise)
- HAMANI Lahna née le 19 mars 2020 à Compiègne (Oise)
- SANNIER Giovanni né le 30 mars 2020 au Blanc-Mesnil (Seine-St-Denis)

- NDEBE KIPALA Aaron né le 03 avril 2020 à Senlis (Oise)
- MINIOT Théo né le 08 avril 2020 à Senlis (Oise)
- CUVELLIER LAPORTE Nathan né le 19 avril 2020 à Senlis (Oise)
- IGLÉSIAS Loukas né le 24 avril 2020 à Beauvais (Oise)
- VERHASSELT Blanche née le 27 avril 2020 à Senlis (Oise)
- CALLEBAUT Arthur né le 27 avril 2020 à Compiègne (Oise)
- PINSON Victor né le 18 mai 2020 à Amiens (Somme)
- BOUCHER-GUITTON Maël né le 21 mai 2020 à Senlis (Oise)

Baptême civil :

Colin WIEDENMANN le 20 juin 2020, P. KELLNER assisté de K. DUCROT

Noces d'or :

Françoise et Jean PARENT, le 14 mars 2020, C. Massaux assisté de C. Laulagnet

Mariages :

Les époux n'ont pas souhaité diffuser l'information.

Décès :

- MAQUET Ghislaine veuve TÉTART décédée à Creil (Oise) le 26 janvier 2020
- MAHÉ Denise veuve JÉZÉQUEL décédée à Creil (Oise) le 06 février 2020
- MEUNIER Pierre décédé à Senlis (Oise) le 14 avril 2020
- LERAMBERT Jeannine veuve DE BRUYNE décédée à Labruyère (Oise) le 25 avril 2020
- SUARD Henri décédé à Creil (Oise) le 1^{er} mai 2020
- LERAT Guy décédé à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) le 1^{er} mai 2020
- GANTES Yvette épouse DUMALANEDE décédée à Compiègne (Oise) le 14 mai 2020
- FAUVEL Serge décédé à Senlis (Oise) le 19 mai 2020
- DENEUVILLE Marguerite veuve BOUDOUX décédée à Liancourt (Oise) le 2 juin 2020

Culture, patrimoine, histoire...

La bibliothèque :

Elle possède environ 15550 ouvrages mis à la disposition du public. Ceux-ci peuvent être empruntés. D'autres ne peuvent être consultés que sur place. Un espace « lecture et travail » vous accueille pour vos recherches.

Le catalogue s'étoffe grâce à des achats réguliers tenant compte du goût et des succès des librairies. Un espace leur est spécialement consacré dans lequel ils peuvent trouver : romans, albums, bandes dessinées, documentaires.

Inscriptions :

Pour s'inscrire à la bibliothèque, l'utilisateur doit justifier de son identi-

-té et de son domicile. Il reçoit alors une carte de lecteur permanente dont le droit d'inscription est de 2,50 €.

Présentation obligatoire de la carte lecteur pour chaque prêt de livres.

Règlement : L'utilisateur peut emprunter 4 livres à la fois pour une durée de 3 semaines. En cas de retard dans la restitution des documents empruntés, il sera perçu une pénalité de 0,30 € par semaine de retard et par livre.

Chaque livre détérioré ou perdu sera remplacé ou remboursé à son prix neuf.

Les livres empruntés ne doivent pas être prêtés à d'autres lecteurs. Chacun est responsable des livres qu'il a emportés.



Le musée de la mémoire des murs :

Ce musée, unique en Europe, est le fruit de plus de 40 années de recherche dans le domaine du Graffiti, qui est un symbole fort de l'Art Brut.

C'est le premier musée européen de graffiti historiques, un lieu unique pour la sauvegarde de dessins ou d'écrits gravés dans la pierre, depuis la Préhistoire jusqu'au XXe siècle.

Des traces exceptionnelles qui font partie de notre patrimoine culturel. Le musée regroupe une collection unique en Europe, de 10 000 ans de témoignages gravés exposés dans 22 espaces sur 4 niveaux, suivant un parcours chronologique et une thématique envoûtante.

Tél : 03.44.24.54.81



Flash info !

La Médiathèque Départementale de l'Oise propose à tous les lecteurs un service gratuit en ressources numériques :

- LE KIOSKE, (600 titres de magazines)
- TOUT APPRENDRE (Autoformation)
- CITE DE LA MUSIQUE,
- LA SOURIS QUI RACONTE, (des histoires à lire et à écouter)

Pour en bénéficier il suffit :

- ⇒ d'être inscrit à la bibliothèque municipale,
- ⇒ de faire une demande de compte (utilisateur ressources numériques).

La bibliothécaire remplira le formulaire et le fera parvenir à la MDO.

Vous recevrez par courriel vos numéros d'identifiant et votre mot de passe.

stade de l'égalité 10h - 16h30

FORUM DES ASSOCIATIONS

CULTURE

13 septembre 2020

Solidarité

Patrimoine

SPORT

nature

musique

LOISIRS

PLUS D'INFORMATION SUR ...



www.verneuil-en-halatte.fr



www.facebook.com/INFOSVERNOLIENNES60550



www.instagram.com/verneuil_infos/



communication@verneuil-en-halatte.fr

Ville
de



erneuil
en
alatte

ROULER POUR AIDER !

la solidarité mise en avant par trois jeunes Vernoliens

1327 km
9 étapes

Pour des
**ENFANTS
HEUREUX**

Du 26 juillet au 4 août 2020



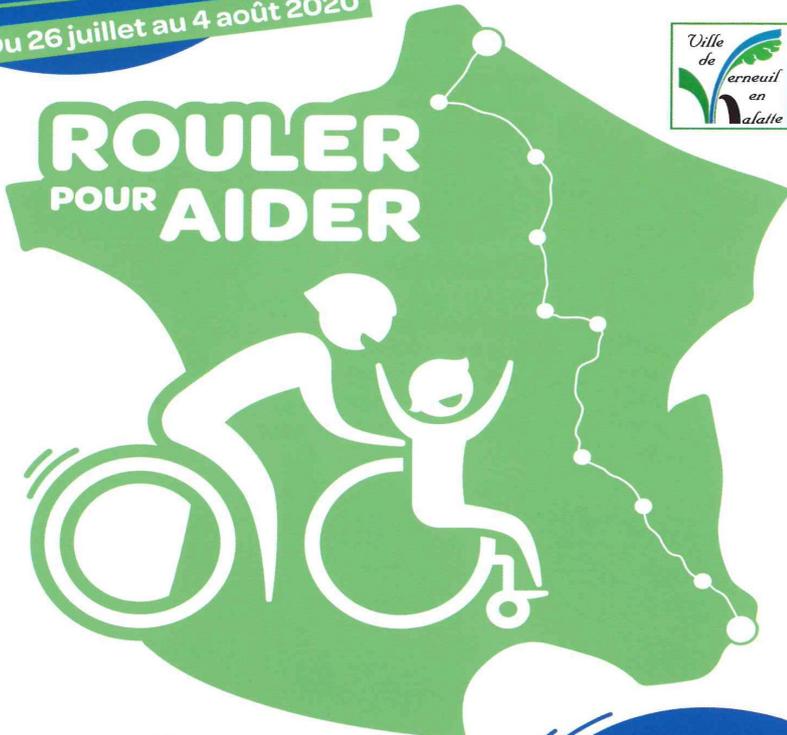
“rouler pour aider”



Soutenez-nous
Faites un don



<https://hopital-necker.iraiser.eu/roulerpouraider/>



« Chères vernoliennes, chers vernoliens,

nous sommes trois jeunes étudiants VERNOLIENS passionnés de cyclisme.

Cet été, nous allons traverser la France de Lille à Nice soit l'équivalent de 1327 kilomètres en 9 étapes. Notre objectif est de récolter un maximum de dons pour une cause qui nous tient à cœur celle des enfants malades.

L'intégralité des dons sera reversée à l'hôpital Necker Enfants-malades (AP-HP) et contribuera à améliorer le bien-être des enfants. »

Nous comptons sur vous !

L'équipe Rouler pour aider !

Milan HRMO

Alexandre IOOS

Hugo NICAISE



Lamorlaye
Forbach
Lyon Part-Dieu



Saint Merri
Compiègne



BIRE PICARDIE
Saint-Quentin



Aux quatre saisons - Thierry Hrmu



Solesmes
Compiègne

Au profit de
l'Hôpital Necker
Enfants malades AP-HP

Suivez-nous sur
notre page **Facebook**
« Rouler pour aider »
et
n'hésitez pas à nous
soutenir en faisant un don.



<https://hopital-necker.iraiser.eu/roulerpouraider/>

Shotokan Karaté Do :



Reprise du Shotokan Karaté Do Vernolien avec remise en forme **en extérieur**, sous le soleil au stade rue de l'égalité. Le club sera présent au forum des associations, venez nombreux !

shotokanverneuil@gmail.com



Krav' maga :

La saison sportive s'est vue écourtée mais les activités du club ne se sont pas pour autant arrêtées.

Tout au long de la période de confinement, les adhérents ont pu s'entraîner à la maison à des routines sportives (pompes, squats, tractions etc), de défis sportifs à réaliser et partager en vidéos, et même des cours de Bodaykrav visio-conférence pour les plus motivés.

Nous avons hâte de vous retrouver en septembre pour une nouvelle saison pleine de surprises !



KRAV MAGA VERNEUIL

Nathalie RELAUT
Présidente

✉ Contact@kravmaga-verneuil.fr
☎ 06.64.31.58.91

<https://www.kravmaga-verneuil.fr>



Ecole de Musique :

L'école a pu rouvrir ses portes lundi 18 mai, en respectant un protocole sanitaire stricte, et grâce à une équipe de professeurs motivée ! Nous sommes heureux d'avoir pu retrouver nos élèves, et ravis de vous annoncer que vous pouvez dès à présent vous réinscrire pour l'année 2020-2021 en suivant le lien ci-dessous :

<https://forms.gle/3LMRzoQ2jDc3ZSkB9>

Nous serons présents au forum des associations le 13 septembre.

emvh60@gmail.com

Présidence : 06.81.72.96.01 / Directeur musical : 07.83.45.11.63

le Chœur des Aulnes :

Rejoignez le Chœur des Aulnes



Direction Béatrice Flores-Garcia.
Reprise des répétitions :
vendredi 4 septembre 2020
de 20 h à 22 h.

Salle Salomon de Brosse ou salle des fêtes (en fonction des contraintes liées au coronavirus).

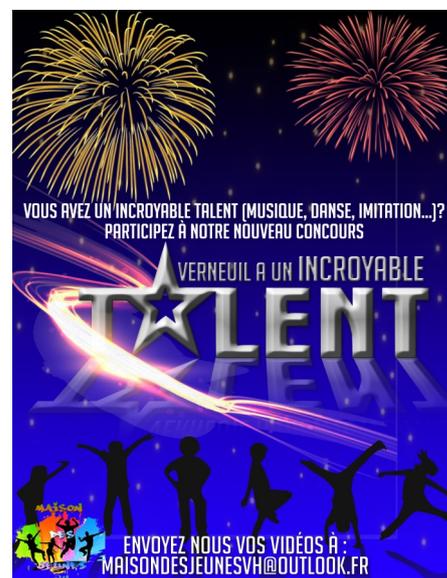
Renseignements:
06 86 90 95 08
Ou
03 44 25 91 55

Maison des Jeunes :

L'association lance un concours « Verneuil a un incroyable talent ».

Si vous avez un talent (musique, danse, imitation...) participez au concours en envoyant une vidéo à :

maisondesjeunesvh@outlook.fr



LES BOUCLES DE L'OISE JUNIORS (Trophée Arnaud Coyot) :

Dimanche 23 août Verneuil-en-Halatte sera le cadre du départ de la 3^e et dernière étape des Boucles de l'Oise juniors, -Trophée Arnaud Coyot 2020 -

Depuis trois ans, c'est une tradition qui s'inscrit au nom du souvenir. En 2017, cette course cycliste s'était terminée pour sa toute première édition à Verneuil-en-Halatte par la victoire remarquable d'un Picard, Rémi Huens.

En 2019, le peloton était reparti de la Place de l'Église pour terminer sa course à Nogent-sur-Oise. Ce n'est pas un hasard si la 4^e édition des Boucles de l'Oise juniors-Trophée Arnaud Coyot reliera encore une fois les deux villes voisines du Sud du département.

Court trait d'union géographique et symbolique devoir de mémoire, les Boucles de l'Oise juniors ont été créées en souvenir d'Arnaud Coyot, décédé accidentellement fin 2013. L'Isarien s'était illustré dans sa jeunesse sous le maillot nogentais en remportant en juin 2001 la 2^e étape de la Ronde de l'Oise à Verneuil-en-Halatte, tissant un lien fort avec la sportive bourgade vernolienne.

Un peu plus tard, pour sa propre histoire, Arnaud Coyot disputera quatre Tours de France, terminera 10^e de Paris-Roubaix 2005 avant d'être vice-champion de France professionnel sur route en 2008. La 4^e édition de l'épreuve qui porte son nom, organisée par l'association Nogent/Oise Sports Évènements, sera disputée les 22 et 23 août par vingt-deux à vingt-cinq équipes de six coureurs chacune, tous jeunes âgés de 17 et 18 ans.

**SAMEDI 22
DIMANCHE 23 AOÛT**

LES BOUCLES DE L'OISE JUNIORS

4^E ÉDITION

2020 TROPHÉE ARNAUD COYOT

**SAMEDI 22 > 13H30 - ÉTAPE 1
LE-PLESSIS-BELLEVILLE >
LE-PLESSIS-BELLEVILLE**

**DIMANCHE 23 > 8H30 CLM INDIV. - ÉTAPE 2
BRESLES > BRESLES**

**DIMANCHE 23 APRÈS-MIDI > 14H45 - ÉTAPE 3
VERNEUIL-EN-HALATTE > NOGENT-SUR-OISE**

ANIMATIONS PODIUM

NOGENT/OISE Sports Evènements, FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME, OISE, E. Lectercor, dalkia, 3, Courrier picard, Dictionnaire, SOSEA

Les principaux clubs de la région Hauts de France, et particulièrement les Picards, auront affaire à forte partie pour tenter de trouver trois ans plus tard un successeur à Rémi Huens.

De nombreuses formations viendront de régions métropolitaines diverses, de la France d'outre-mer et de l'étranger (Angleterre, Belgique, Pays-Bas) conférant aux Boucles de l'Oise juniors une note très internationale qui en a fait sa fulgurante notoriété.

Les opérations de départ de la 3^e étape se tiendront dimanche 23 août, à partir de 13 h 15, devant l'église Saint-Honoré, face à la Mairie, avec une présentation de toutes les équipes participantes.

Le départ sera donné à 14 h 45 et le peloton partira en défilé, à allure réduite, pour deux tours consécutifs d'un circuit intra-muros empruntant les rues A. Briand, du G^{al} de Gaulle, du Muguet, Calmette et V. Hugo. Le départ réel sera donné à la sortie de Verneuil-en-Halatte en direction de Fleurines.

Voici les trois étapes de l'édition 2019 des Boucles de l'Oise juniors-Trophée Arnaud Coyot :
Samedi 22 août, Le Plessis-Belleville – Le Plessis-Belleville, 112,5 km.
Dimanche 23 août, en matinée, contre-la-montre individuel, à Bresles, 15,7 km.
Dimanche 23 août, après-midi : Verneuil-en-Halatte – Nogent-sur-Oise, 78,2 km.

Consigne de collecte des déchets verts :

- Le volume accepté par passage est de 1m³
- Utilisez des sacs transparents ou biodégradables
- Les branchages doivent être attachés et ne pas dépasser 1,50 m
- Les sacs doivent être facilement transportables

En cas de besoin, des sacs de collecte sont à retirer dans votre mairie aux horaires des permanences.

Les conditions d'accès à la déchetterie :**La carte à puce :**

Afin d'améliorer l'accueil des usagers particuliers ou professionnels, le SMDO a mis en place un **système de contrôle par carte d'accès**. Les cartes sont mises gratuitement à la disposition des habitants du territoire du SMDO (une carte par foyer) et donnent accès à **l'ensemble** des déchetteries.

Comment obtenir sa carte ?

Pour les particuliers remplissez le formulaire disponible dans votre déchetterie.

Si vous êtes professionnels et exercez votre activités sur le territoire du SMDO faites la demande d'un dossier auprès des agents de déchetterie.



POUR LES PARTICULIERS : du mardi au samedi : 9h à 12h / 14h à 18h
POUR LES PROFESSIONNELS : du mardi au vendredi : 9h à 12h / 14h à 18h

0 800 60 20 02

Service & appel gratuits

Hop ! Le programme des vacances !

Retrouvez le programme des animations proposé cet été du 6 juillet au 15 août par le service Jeunesse de la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte.

Inscriptions à partir du lundi 22 juin pour les activités Jeunesse par mail : poleservices@ccpoh.fr ou au 03 44 29 48 80

Au programme : Objectif prendre l'air !

Séjour à l'Abbaye du Moncel et séjour à Olhain durant le mois de juillet et un séjour à la mer est prévu au mois d'août. Un stage au château de Chantilly sur les 115 ha du domaine durant 4 jours est également proposé avec une nuitée sur place... et bien d'autres activités sont au programme !

Liste des crèches collectives**Pont-Sainte-Maxence****Crèche multi-accueil Pi-rouette-Cacahuète**

Située rue Salvador Allende (quartier des Terriers).

Capacité d'accueil : 26 places.

Téléphone : 03 44 72 51 00

Crèche multi-accueil Ribambelle

Située au 50 rue Ampère.

Capacité d'accueil : 50 places.

Téléphone : 03 44 24 65 37

Verneuil-en-Halatte**Crèche multi-accueil Les Grenouilles**

Ouvert tous les jours de 8h à 18h.

Située à la Maison de l'enfance, 4 allée du Vieil Etang.

Capacité d'accueil : 12 places.

Téléphone : 06 82 65 84 32

Pontpoint**Crèche multi-accueil Les Marionnettes**

Située au 485 rue du Colombier.

Qu'est ce que le relais assistante maternelle de la CCPOH?

Ce service accueille, informe, oriente et accompagne les familles à la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant. Les animatrices présentent les différents modes disponibles sur le territoire : assistants maternels indépendants, crèches collectives et familiales, halte-garderie itinérante et gardes à domiciles.

Elles fournissent une liste des professionnels du territoire (soit 17 communes) en fonction du lieu d'habitation et du trajet professionnel. Elles informent et accompagnent les parents et (ou) les assistants maternels autour des formalités contractuelles (droits et devoirs, contrat de travail, déclaration, etc) ainsi que sur les aides financières existantes.

Vous souhaitez avoir des informations en temps réel ?

Vous avez des questions ?

Vous souhaitez nous faire parvenir des informations ?

Ecrivez-nous : communication@verneuil-en-halatte.fr

Odeurs sur la commune :

Vous pouvez signaler en temps réel toutes les odeurs gênantes senties sur notre commune via le courriel : communication@verneuil-en-halatte.fr. Merci de préciser :

- le lieu,
- le type d'odeur,
- la durée

Agenda ...

Attention ! En raison des contraintes liées à la gestion de l'épidémie de COVID-19, le feu d'artifice de la fête nationale est malheureusement annulé suite au retour de la préfecture, et aux préconisations de l'artificier.

Evènements à venir...

13 SEPTEMBRE,

Forum des associations, stade de l'égalité

21 ET 22 SEPTEMBRE,

Journées européennes du patrimoine

10 OCTOBRE,

Fête de la bière

17 OCTOBRE,

Cyclo-cross Sébastien Minard

Collectes des déchets verts...

JEUDI 3 SEPTEMBRE

JEUDI 17 SEPTEMBRE

JEUDI 1^{ER} OCTOBRE

JEUDI 15 OCTOBRE



Verneuil Services

Le service proposé en priorité par Verneuil Services, est la gestion de demande de passeport et de carte d'identité.

La remise des titres se fait sans rendez-vous, contrairement aux communes voisines.

Le personnel sur place vous donnera diverses informations dont vous pourriez avoir besoin sur la vie vernolienne :

- Billetterie sur place pour les grosses manifestations communales comme la brocante, le bal de la reine, fête de la bière,
- Distributions des sacs pour les déchets verts,
- Informations sur les associations vernoliennes.

« Verneuil Services » 3, rue Victor Hugo

Tél : 09 61 60 43 79